

Permanence des élus - du 14 au 18 mars 2022

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité troyenne assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

o Lundi 14 mars, de 17h à 19h

Anne-Marie ROYER, *Conseillère Municipale*
Maison des Associations, 63 avenue Pasteur

o Mardi 15 mars, de 14h à 15h

Virginie GUILLAUMET, *Adjointe au Maire*
Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

o Mercredi 16 mars, de 10h à 11h30

Françoise PORTIER-GUENIN, *Conseillère Municipale*
Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Vendredi 18 mars, de 10h à 11h30

Marc BRET, *Adjoint au Maire*
Espace Sénardes, place de l'âne Patoche

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr